



Paris, 20 mars 2021

À l'aimable attention de Madame Brigitte Macron

Sujet : création d'un Ministère du Bonheur

Madame Brigitte Macron,

Depuis quatre années, vous avez montré votre attachement à des causes universelles et vous portez avec détermination des projets dans le domaine de l'éducation. Vous traduisez concrètement votre volonté d'agir en ayant repris des activités d'enseignante au sein de l'institut LIVE. Nous tenons à vous féliciter pour ces actions, marquant votre engagement.

Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 juin 2012, la date du 20 mars marque la Journée Internationale du Bonheur. En cette année particulièrement appropriée pour la fêter, nous célébrons sa neuvième édition.

En effet, depuis plus d'un an, de nombreux pays ont déclaré l'état d'urgence sanitaire. Durant cette année, la population a été contrainte de subir d'importantes restrictions de ses libertés et droits fondamentaux, la privant de ce qui a probablement été qualifié de 'superflu' à la hâte : vivre selon ses propres choix.

Pourtant, il a été démontré que des mesures particulièrement restrictives telles que l'isolement social et la séparation des êtres chers peuvent exposer les personnes à de graves répercussions, compromettre leur bien-être psychologique et leur état de santé, à un degré tel qu'aucun virus ne pourrait atteindre.

Nos connaissances actuelles nous permettent d'affirmer sans équivoque que la recherche du bonheur et du plaisir est innée à la nature humaine. Une société civile qui se soucie véritablement du bien-être de ses citoyens, se doit d'accorder la plus haute priorité à cet aspect de la vie de chacun, contribuant à faire de son propre pays un pionnier et un modèle au sein de la communauté internationale.

Dans cette perspective, j'espère que vous porterez la proposition d'établir, au moment et de la façon que vous jugerez les plus appropriés, un **Ministère du Bonheur**. Cela permettra de garantir aux citoyens le droit fondamental au bonheur, grâce à des outils éducatifs et des initiatives visant à améliorer la qualité de la vie.

Ce ministère devrait travailler en étroite collaboration avec un autre ministère d'une importance capitale au sein du gouvernement de notre pays et avec lequel vous avez

conduit des actions : le ministère de l'Éducation. Il est fondamental d'introduire dans les programmes scolaires, dès le premier cycle scolaire, des enseignements tels que la méditation et d'autres techniques d'harmonisation et de développement personnel, dont les bienfaits sont désormais reconnus et prouvés par plusieurs études scientifiques. À court terme, cela apportera des améliorations tangibles à la structure de notre société, stimulant la coexistence pacifique, la coopération et le processus créatif.

Chère Madame, imaginez les bénéfices dont les citoyens pourraient bénéficier s'ils étaient capables de développer leur capacité innée à être heureux, même et surtout dans des situations d'incertitude comme celle que nous vivons actuellement. Cela permettrait non seulement d'améliorer considérablement les conditions de vie de millions de femmes et d'hommes, déjà gravement éprouvés par les restrictions sociales et le bombardement de nouvelles anxiogènes auxquelles ils sont soumis, mais cela représenterait aussi un extraordinaire outil de prévention et de protection de la santé en cas d'exposition à des agents pathogènes, car il est connu que la réponse de notre système immunitaire est étroitement liée au niveau du bien-être ressenti.

En vous réitérant mon soutien, je sollicite un rendez vous avec vous pour en discuter à une date à votre convenance.

Dans l'attente de votre aimable réponse, je vous adresse mes salutations les plus chaleureuses.

Marc Girard

Responsable du Mouvement Raélien de France

Pour plus d'informations, veuillez visiter www.rael.org

Ou me contacter sur www.raelfrance.fr/contact